



# Anael finance ws Délai de règlement

Documentation

---

**© Copyright 2012 Infor**

Tous droits réservés. Les termes et marques de conception mentionnés ci-après sont des marques et/ou des marques déposées d'Infor et/ou de ses partenaires et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques répertoriées ci-après sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

**Avertissement important**

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et sont la propriété d'Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive d'Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (« Objectif »).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes.

Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

**Reconnaissance des marques**

Tous les autres noms de société, produit, commerce ou service référencé peuvent être des marques déposées ou des marques de leurs propriétaires respectifs.

**Informations de publication**

Version : Anael finance ws V4R5

Auteur : Brigitte Quevedo

Date de publication : octobre 10, 2013

---

---

# Table des matières

<b>À propos de ce manuel .....</b>	<b>5</b>
Public concerné .....	5
Périmètre du document .....	5
Pré-requis .....	5
Historique du document.....	6
Contacter Infor .....	6
<b>Chapitre 1 Généralités.....</b>	<b>7</b>
Objet.....	7
Menu .....	7
Méthode de calcul.....	7
<b>Chapitre 2 Traitement.....</b>	<b>9</b>
Prise de paramètres .....	9
Calcul du délai .....	11
Edition du délai de règlement .....	12
Description du fichier .....	15



---

## À propos de ce manuel

L'objectif de ce traitement est d'obtenir un état synthétique par tiers, pour les clients et les fournisseurs, comportant le délai moyen de règlement, le délai de règlement réel le plus court, le délai de règlement réel le plus long et les conditions de règlement figurant sur la fiche Tiers.

## Public concerné

Les utilisateurs d'anael finance WS

## Périmètre du document

Fonction existant à partir de la version V4R5 d'anael

## Pré-requis

L'option 'Edition des délais de règlements' fait partie du module 16 'Indicateurs clients' verrouillé par clé d'accès.

## Historique du document

Version	Date	Auteur	Contenu
1.0	Juillet 2013	Brigitte Quevedo	Création

---

---

## Contacteur Infor

Pour toute question sur les produits Infor, rendez-vous sur le portail Infor Xtreme Support à cette adresse : [www.infor.com/inforxtreme](http://www.infor.com/inforxtreme).

Les mises à jour de la documentation ultérieures à la sortie de version sont publiées sur ce site Web. Nous vous recommandons de visiter régulièrement ce site Web pour consulter les mises à jour de la documentation.

Pour tout commentaire sur la documentation Infor, envoyez un courrier à l'adresse [documentation@infor.com](mailto:documentation@infor.com).

## Objet

Les sociétés doivent fournir des informations sur les délais de règlement à leurs Commissaires aux Comptes qui doivent contrôler la bonne application dans les entreprises de la loi LME sur les délais de règlement.

L'analyse client permet de calculer, entre autres, le délai moyen de règlement pour les clients.

Une nouvelle option de calcul des délais de règlements permettra donc d'obtenir, par tiers clients et fournisseurs, un état ou un fichier contenant le délai moyen de règlement, le délai de règlement réel le plus court, le délai de règlement réel le plus long et les conditions de règlement figurant sur la fiche Tiers.

## Menu

Au menu « Gérer », toutes les options du module 16 'indicateurs tiers' sont regroupées dans le sous- menu « Analyse tiers » constitué des options

- Calcul de l'analyse clients
- Consultation de l'analyse clients
- Edition de l'analyse clients
- Délai de règlement

## Méthode de calcul

Le délai moyen de règlement représente le nombre de jours moyen de règlement d'une facture.

Par tiers

- sélection de toutes les écritures lettrées saisies sur des journaux de type V ou A = Ventes ou achats et
- pour chaque écriture sélectionnée, le montant de la facture est multiplié par le nombre de jours écoulés entre la date de règlement (DATECH si renseignée sinon DATECR) et la date DATECR de la facture de vente.
- Ce total est ensuite divisé par le montant total des factures lettrées.
- Le résultat correspond au délai moyen de règlement.

Exemple :

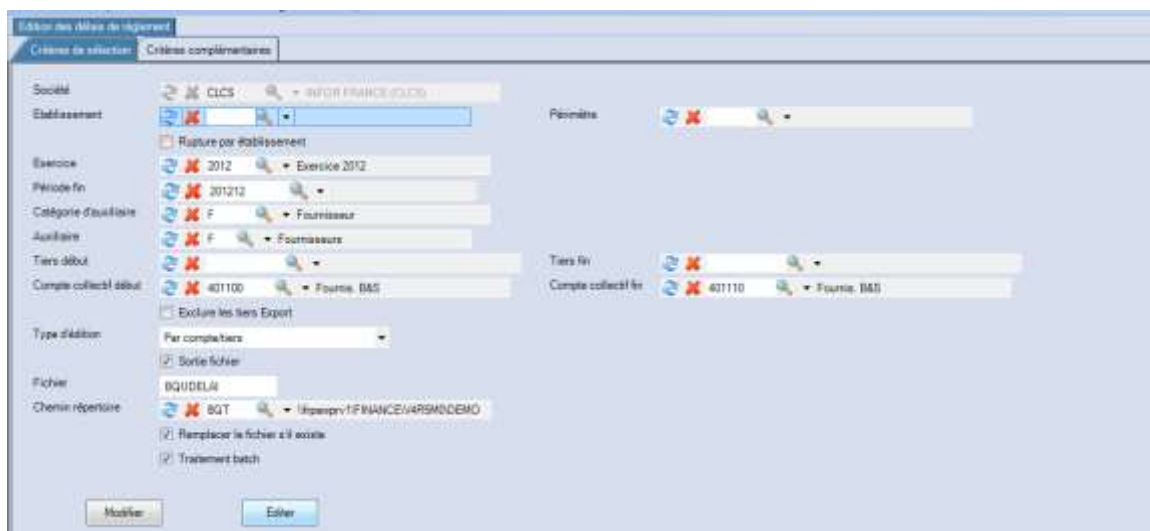
Factures lettrées	X	(Date de règlement – DATECR)	=	Résultat
100	X	30	=	3 000
<u>300</u>	X	40	=	<u>12 000</u>
400				15 000

$$15\ 000 / 400 = \underline{37,5 \text{ jours de délai moyen de règlement}}$$



### Prise de paramètres

#### Critères de sélection



- Société/Établissement/période/rupture établissement : gestion classique.
  - Si l'établissement est renseigné, seules sont extraites les factures de cet (ou de ces) établissement(s). Si la facture est lettrée, extraction des écritures de règlement à partir de la zone lettrage, quel que soit l'établissement, pour calculer le délai,
- Exercice : obligatoire.
  - Analyse des factures lettrées sur l'exercice (à fin de période), soit celles qui ont une date de plus haut lettrage comprise entre la date de début d'exercice et la date de fin de période de l'exercice.
- Période de fin :
  - Obligatoire, doit être comprise dans l'exercice.
- Catégorie d'auxiliaire :
  - Obligatoire, C ou F
- Auxiliaire :

## Traitement

---

- Facultative, blanc = toutes les auxiliaires de la catégorie sélectionnée.
- Tiers :
  - facultatif – blanc=tous.
- Compte général :
  - facultatif - blanc=tous.
- Exclure les tiers Export :
  - si la case est cochée, les tiers dont la case « export » est cochée sont exclus du calcul
- Type de présentation :
  - par Compte/tiers ou par tiers (tous comptes confondus).
- Sortie fichier :
  - Case à cocher. Si cochée, le nom et le chemin sont obligatoires pour déposer le fichier (.csv) dans le répertoire correspondant
- traitement batch : cochée par défaut

### Critères complémentaires

Tous les critères complémentaires sont facultifs

- Catégories de 1 à 5
- Stat 1 et 2
- Commercial
- Responsable
- Groupe
- Région
- Pays

### Remarque :

Le calcul du délai traite toutes les écritures lettrées sur l'exercice d'arrêté, à fin de période. Il est effectué par société ou par société/établissement, sans gestion du groupe de sociétés.

## Calcul du délai

Par Sté/étab/.../catégorie/tiers/critères complémentaires sélectionnés :

- Extraction des écritures enregistrées dans les journaux de type
  - V = ventes, de sens débit et montant positif pour la catégorie d'auxiliaire « C »
  - A = Achats, de sens crédit et montant positif pour la catégorie d'auxiliaire « F »
  - Dont la date comptable est inférieure ou égale à la date de fin de période
  - Dont la date de plus haut lettrage est supérieure ou égale à la date de début d'exercice et inférieure ou égale à la date de fin de période
- Pour chaque facture sélectionnée,
  - analyse du paquet de lettrage (sur code lettrage et date de plus haut lettrage), pour extraire les règlements correspondants, c'est-à-dire les écritures enregistrées dans des journaux de types 'B'
  - Calcul du délai de règlement, soit le nombre de jours entre la date du règlement (date d'échéance ou à défaut date d'écriture du règlement) et la date de la facture (date d'écriture de la facture).
- Calculer le délai moyen de règlement : somme de [factures\*délai] divisé par montant total des factures
- Mémorisation du délai le plus court et du délai le plus long du tiers (avec les n° interne correspondant si sortie fichier) et du nombre de factures traitées

Exemple :

Factures lettrées	X	(Date de règlement – DATECR)	=	Résultat
100	X	30	=	3 000
300	X	40	=	12 000
-----				-----
400				15 000

$15\,000 / 400 = 37,5$  jours de délai moyen de règlement

Délai le plus court	→	30 jours
Délai le plus long	→	40 jours
Nombre de factures	→	2

### Remarque

Paquet de lettrage contenant plusieurs factures lettrées avec plusieurs règlements : calcul d'une moyenne en traitant chaque facture autant de fois qu'il y a de règlements (par ex : pour une facture de 300 payée en 2 fois, 200 à 60 jours et 100 à 80 jours on aurait  $[(300*60) + (300*80) / 600] = 70$  jours de délai moyen.

## Edition du délai de règlement

L'édition est composée du rappel de la sélection et de l'état 'délai de règlement'.

Edition par

- Société
- Etablissement si la rupture par établissement est cochée
- Type de présentation
- Compte général/tiers ou
- Tiers

Une ligne par CG/tiers ou Tiers avec en colonnes :

- CG/Tiers ou Tiers et Nom du Tiers
  - Adresse
  - Code postal, Ville
- Délai moyen de règlement
- Délai de règlement le plus court
- Délai de règlement le plus long
- moyen de paiement, code et libellé du calcul échéance
- Nbre de factures traitées par tiers

Une ligne Total avec le nombre total de factures traitées.

Voir exemple ci-dessous

### DÉLAI DE RÈGLEMENT

Critères de sélections:

Etablissement

Périmètre

Rupture par établissement

Exercice

Période fin

Catégorie d'auxiliaire

Auxiliaire

Tiers début

Tiers fin

Compte général début

Compte général fin

Exclure tiers export

Type de traitement

Sortie fichier

Fichier

Chemin

Remplacer le fichier s'il existe

Traitement Batch

2012

201212

F

F

401100

401110

Par Compte/Tiers

BOUDELAI

BQT



Exercice 2012

Fournisseur

Fournisseurs

Fournis. B&S

Fournis. B&S

\\fpawprv1\FINANCE\4R5M0\DEMO\BQT

Critères Complémentaires

Genre

à

Zone statistique

à

famille de tiers

à

catégorie de relance

à

Spécial édition

à

Code statistique 1

à

Code statistique 2

à

Commercial

à

Responsable

à

Groupe

à

Région

à

Pays

à

Traitement

<b>INFOR</b> Société : CLCS INFOR FRANCE (CLCS) Etablissement : TOUS Auxiliaire : F Fournisseurs DELAI DE REGLEMENT Utilisateur : BRIG Le 24/07/2013 à 17:17:09					
Compte/Tiers	Délai moyen régl	Délai mini régl	Délai maxi régl	Conditions de règlement	Nbre de factures
401100 / 001 CMP BONE LOR FOUR IMMEUBLE LAFAYETTE 92919 PARIS LA DEFENSE CEDEX 5	192.25	165.00	301.00	16 - 30 J.FDM NETTI	2
401100 / 100 CMP ρεῦ ὀε ὀ alouó6 1 ZI RUE DE DISSEE 79800 AIRVAULT	237.00	237.00	237.00	16 - 30 J.FDM NETTI	1
401100 / DELAI delai de règlement 78000 versailles	14.20	- 274.00	254.00	30 - 30 jours	3
401110 / 001 CMP BONE LOR FOUR IMMEUBLE LAFAYETTE 92919 PARIS LA DEFENSE CEDEX 5	275.33	83.00	291.00	16 - 30 J.FDM NETTI	5
401110 / 011 CARBONE LORRAINE COM 37/41 RUE JEAN JAURE 92230 GENNEVILLIERS	125.58	59.00	209.00	16 - 30 J.FDM NETTI	2
401110 / 1 LE CARBONE LOR FOUR IMMEUBLE LAFAYETTE 92919 PARIS LA DEFENSE CEDEX 5	223.00	223.00	223.00	16 - 30 J.FDM NETTI	3
401110 / 100 CMP ρεῦ ὀε ὀ alouó6 1 ZI RUE DE DISSEE 79800 AIRVAULT	204.52	- 1 374.00	1 630.00	16 - 30 J.FDM NETTI	50
401110 / 100B DELPRATO 1 RUE DE DISSEE - ZI BP 3 79800 AIRVAULT	77.81	64.00	93.00	12 - 60 J.FDM 10	12

Page 1

Dernière page

TOTAL Compte/Tiers					110
TOTAL GÉNÉRAL					110

Page 2

## Description du fichier

Si la sortie fichier est demandée, un fichier .txt est constitué, avec des « ; » en séparateur de zones. Le fichier est le reflet de l'édition avec quelques informations tiers supplémentaires, soit :

Nom de zone	Long	N°	Description de la zone
TSTE	5	1	Code société
TSTELIBC			Libellé court de la société (à confirmer)
TETAB	4	2	Code établissement - alimenté si sélection d'un code établissement <b>ou</b> si rupture par établissement = oui - ' ' si sélection avec établissement blanc <b>ou</b> si rupture par établissement = non
TETABLIBC	20		Libellé court de l'établissement si différent de ' ' (à confirmer)
TEXER	4		Exercice Exercice du calcul du délai moyen
TPERIODE			Période d'arrêt
DATARRET	8	4	Date de calcul (date système)
CTYPEDIT	1		Type d'édition - 1 = par compte/tiers - 2 = par tiers
CTYPTIERS	1	5	Code Auxiliaire
TTIERS	8	6	Code tiers
TLIBTIERS	50		Libellé court du tiers (à confirmer)
TADRESSE1	35		adresse
TADRESSE2	35		adresse
TADRESSE3	35		adresse
TPOSTAL	9		Code postal
TVILLE	35		ville
TCPTG	8	9	N° de compte général - N° de CG pour le calcul par compte/tiers

## Traitement

			- '*' pour le calcul par tiers
TCPTGLIBC	20		Libellé court du compte si différent de '**
CEXPOR	1		Export 0=non, 1 = oui
TMOPYPAI	2		Moyen de paiement
TCALECH	2		Calcul échéance
TLIBCCALECH	20		Libellé court calcul échéance
TCTEGOR1	10		Catégorie 1
TCTEGOR2	10		Catégorie 2
TCTEGOR3	10		Catégorie 3
TCTEGOR4	10		Catégorie 4
TCTEGOR5	10		Catégorie 5
TSTAT1	4		Stat 1
TSTAT2	4		Stat 2
TAGENT	2		commercial
TRESP	3		Responsable
TREGION	2		Région
TGROUPE	1		Groupe
TPAYS	3		Pays
TDELMOY			<b>Délai moyen de règlement</b>
TDCOURT			<b>Délai de règlement le plus court</b>
TNUMCOURT	18		TNUMINT facture délai le plus court
TDLONG			<b>Délai de règlement le plus long</b>
TNUMLONG	18		TNUMINT facture délai le plus long
TNBFAC	3		<b>Nombre de factures traitées sur l'exercice</b>